Commission vie communication
3 février 2016

Présents : Gabriel Sebban, Annick Liffran, Sébastien Poulin, Ginette Bellavoine, Carmen Ciataras, Catherine Gagelin, Jean-Pierre Charlier, Jean-Bernard Quiquempoix,

Excusée : Martine Carnis,

Ordre du jour :

1. Valider le document de base pour le faire valider par le CA
2. Le dossier
3. Etat des lieux d'avancement de la culture
4. Projet d'ordre du jour pour le CA com' du 3 mai.

1. Le document de base du dossier

Nous voulons constituer un dossier de presse qui sera envoyé à tous.
Il comprendra :
- Une introduction qui précise la position sociale du FAC
- Le référentiel du FAC en actions (juin 2015) : elle présente les actions du FAC
- Une lettre personnalisée qui justifiera le contact avec la personne ciblée en évoquant les attentes du FAC à son égard.

Cette réunion sera consacrée à la rédaction collective du document de base, ce qui nous permettra de mettre des mots sur ce que nous ressentons au FAC.
Parmi les idées importantes :
Aujourd'hui, l'intervenant social est au cœur de l'action. Il y a une prise de conscience : ce sont les personnes accueillies qui doivent prendre la place des intervenants sociaux ; les interventions sociales deviendront des accompagnateurs. La personne accueillie est au cœur de l'action sociale. C'est un enjeu sociétal majeur.
Passage du « faire à la place de » au « faire avec » Volonté d'être efficace par rapport aux besoins.

Les autres points de l'ordre du jour n'ont pas été abordés.

PROCHAINES RÉUNIONS
- **MERCREDI 24 MARS de 10h à 12h (Catherine et Martine absentes)**
- **MERCREDI 20 AVRIL de 9h15 à 12h (Gabriel absent)**

Pour le groupe de travail adhérents, bénévoles, réunion jeudi 31 mars à 9h15.

Document rédigé lors de la commission com' le 16 mars

Histoire de solidarité…

L'histoire du **F**oyer **d'A**ccueil **C**hartrain retrace celle d'une association de personnes bénévoles engagées pour agir ensemble dès 1988. Leur rencontre relevait d'une observation commune : l'évolution économique et les bouleversements sociaux produisaient de l'exclusion. Il leur fallait donc agir dans le champ social pour accompagner les personnes les plus vulnérables, démunies et fragilisées. Cette action fondée sur la solidarité s'est développée localement avant de s'étendre au département.

Le FAC a pour mission de permettre l'accès des personnes aux droits fondamentaux, à la citoyenneté, à la dignité, et à la sécurité de chacun. Pour restaurer la place de chacun, l'association a d'abord ouvert un accueil et un hébergement d'urgence puis des dispositifs d'insertion par le logement et le travail.

Le déploiement de l'association appelle une veille pour anticiper les évolutions de la législation et mieux adapter ses services.

Le FAC, conscient des potentialités de l'homme, par souci d'efficacité, est force de proposition pour que les personnes accueillies soient moteur de leur parcours. Notre modernité, c'est de « faire avec » et non « à la place de ».

Reconnu d'utilité sociale par les services de l'Etat*, le FAC a structuré et professionnalisé ses pratiques : c'est désormais une association de l'économie sociale et solidaire qui compte une centaine de salariés et est soutenue par une cinquantaine de bénévoles.

La solidarité, c'est partager, c'est agir ensemble et s'engager au service de l'Humain

Aujourd'hui, chacun peut craindre pour soi ou pour un proche de basculer dans la précarité. L'Etat est confronté à une société en turbulence. Il a besoin des associations et de la société civile pour favoriser l'intégrité du corps social, ce qui est le gage de notre tranquillité au quotidien. Cette réalité interroge la responsabilité de tous en matière de solidarité.
La volonté du FAC de mettre '**la solidarité en actions'** l'incite à rechercher une plus grande autonomie financière, les collectivités n'étant plus en mesure de lui allouer tous les moyens dont il a besoin.

***Agrément ingénierie sociale technique et financière (loi 2009)**
L'adhésion ou le don donne droit à une réduction fiscale

Nos actions ….

Le FAC se consacre à l'accueil, à l'orientation, à la protection et à l'aide des personnes vulnérables ; autant d'actions indispensables pour œuvrer de façon altruiste à un mieux vivre ensemble.

Depuis sa création, le FAC est de plus en plus sollicité. Malgré l'augmentation de sa capacité d'accueil, il lui arrive de refuser l'hébergement, faute de places : en 2015, en Eure et Loir, le FAC a été sollicité XXXX fois par des personnes pour un hébergement d'urgence ; XXXX, personnes sont retournées à la rue dont XXXXX d'enfants.

Expliquer ce qui peut motiver à donner. Nous avons besoin d'augmenter notre capacité d'autofinancement. Ce besoin doit être relié à notre besoin d'améliorer, d'humaniser, de moderniser et d'innover les conditions de nos dispositifs d'accueil,

Nous sommes tous porteurs d'une part d'avenir. C'est pourquoi nous vous proposons de contribuer ensemble à restaurer la place de chacun dans la société !